

Méteren Contact 53



PAGE 6
**GESTION DU
CIMETIÈRE**



PAGE 8
HOP BUS



PAGE 12
UN VILLAGE EN FLANDRE

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 7

EN IMAGES...



PAGE 8

ACTUALITÉS



PAGE 10

TRAVAUX



PAGE 11

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 14

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 17

ENVIRONNEMENT



PAGE 19

MÉTEREN INFO



**Juin 2025
numéro 53**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Nord Imprim - Steenvoorde



Édito



Chères Méterennes, Chers Méterenois,

Le soleil se fait plus généreux, les jours rallongent... Plus de doute, les beaux jours sont enfin de retour à Méteren et avec eux, l'envie de profiter de notre belle commune, de ses espaces verts et de son ambiance si particulière.

Notre commune va vibrer au rythme des festivités qui s'annoncent ! Le son et lumière n'était que le début alors, préparez vos agendas, car les occasions de rire, danser, chanter et se retrouver ne vont pas manquer. C'est le moment idéal pour se retrouver, tisser de nouveaux liens ou simplement consolider ceux qui nous unissent déjà. Car après tout, c'est ça, la magie de Méteren : un village où l'on aime se retrouver, profiter d'une soirée musicale avec l'harmonie ou d'une promenade à l'étang.

Ces moments de partage sont précieux et nous rappellent l'importance du respect de chacun. Pour que ces festivités soient réussies et que chacun puisse en profiter pleinement, il est essentiel de faire preuve de civisme. Pensons notamment à la propreté de nos espaces publics, en particulier de notre étang qui est un joyau à préserver, et à la gestion des nuisances sonores, notamment en soirée, pour le bien-être de tous les habitants. Des rappels de ces règles ont été récemment installés aux abords des espaces publics.

C'est ensemble que nous ferons de Méteren une commune où il fait bon vivre, en toute saison.

Bel été à tous.

Elizabeth Boulet
Maire



Comment faire une demande de CNI ou de passeport ?

Passeport

Le passeport est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs. C'est un titre de voyage qui permet de voyager dans le monde entier. Toutefois, il ne dispense pas d'un visa pour certains pays. La présence du bénéficiaire majeur ou mineur est obligatoire lors du dépôt du dossier.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

La carte nationale d'identité (CNI) est valable 15 ans. Elle permet également de voyager, essentiellement dans les pays de l'Union Européenne sans passeport à condition qu'elle soit encours de validité. Elle ne justifie pas le domicile, l'adresse qui y figure lors de son établissement n'a pas vocation à être mise à jour.

La Commune de Méteren n'est plus habilitée à la délivrance ou au renouvellement des papiers d'identité. Il faut vous adresser à d'autres mairies du secteur, par exemple :

- Mairie de Bailleul sur rdv : Tél 03 28 500 600
- Mairie de Steenvoorde sur rdv : Tél 03 28 49 77 77
- Mairie d'Hazebrouck sur rdv : Tél 03 28 43 44 45

Il est possible de prendre un rdv dans la mairie de votre choix partout en France, peu importe votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail grâce au site rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>, avec possibilité d'acquérir le timbre fiscal dans le même temps. La présence du bénéficiaire majeur ou mineur (avec son représentant légal) est obligatoire lors du dépôt du dossier.

Bien vivre ensemble

Silence, Moteur, Action !

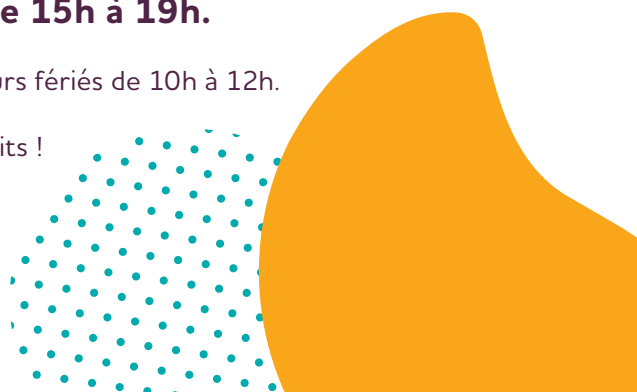
Comme chaque année au début du printemps, les horaires des activités d'extérieures à respecter pour le bien vivre ensemble à Méteren (Arrêté Municipal n°A2020-176 du 08 juillet 2020) sont rappelés.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

Une tolérance est accordée les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Attention, les feux de broussailles sont quant à eux strictement interdits !





CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE CHACUN POUR LE RESPECT DE TOUS

BIEN STATIONNER UN GESTE CITOYEN



COMMUNE DE
Méteren



*“Pour faire face à tout acte d’incivilité **la gendarmerie** effectuera prochainement des **passages réguliers** dans **la commune** et dans les communes aux alentours pour assurer pleinement la **sécurité de tous**.*

*Nous vous invitons donc à **respecter les emplacements prévus aux stationnements autorisés** sous peine de contravention ou de mise en fourrière”.*

La question du stationnement, notamment le long des grands axes de la commune, est un sujet sur lequel la municipalité est régulièrement interpellée. Il est important de rappeler qu'un trottoir doit rester un espace de circulation libre et sécurisé pour tous et en particulier les piétons. Pensez notamment aux parents avec poussettes ou aux personnes à mobilité réduite.

Quelques points clés à retenir :

- Ne stationnez jamais sur les trottoirs (sauf emplacement délimité et prévu à cet effet). Même pour quelques minutes, un véhicule garé sur un trottoir contraint les piétons à descendre sur la chaussée, les exposant inutilement au danger.
- Respectez les marquages au sol et la signalisation. Zones bleues, arrêts minute, places réservées, bandes jaunes... chaque règle a sa raison d'être pour fluidifier la circulation et sécuriser les usagers.

Un stationnement respectueux est un geste simple qui participe grandement à la qualité de vie dans notre commune. Nous comptons sur votre civisme pour faire de nos rues des espaces partagés, agréables et sûrs pour tous.



Points d'apport volontaire

Des points d'apport volontaire sont disponibles sur la commune afin d'y collecter vos végétaux ou votre verre.

VERRE

Les colonnes à verre sont réservées à la collecte des pots, bocaux et bouteilles en verre.

Elles sont situées :

- Rue Vyverput
- Parking Marie Délie
- A côté de la salle des fêtes

Ne pas y déposer :

- Porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre cuite, pierres, gravats, ciment...
- Tous les verres spéciaux, tels que verres armés, vitres, écrans, vaisselle en verre, phares de voiture, verres de décoration...

Ne pas déposer le verre au pied des colonnes, cela étant considéré comme un dépôt sauvage, passible d'une amende.



VEGETAUX

Une benne à végétaux est à votre disposition rue Vyverput.

Vous pouvez y déposer :

Tontes de pelouse
Feuilles mortes
Branchages
Mauvaises herbes
Tailles de haies
Résidus d'élague

Vous ne pouvez pas y déposer :

Pots en terre cuite, plastique
Ordures ménagères et industrielles
Terre, terreau
Plastique
Verre
Tous autres déchets

Quand la benne est pleine, on ne dépose pas ses déchets à côté !

Le respect des consignes de tri est l'affaire de tous !





Cimetières

La commune de Méteren s'engage pour l'avenir.

Au moment où le réchauffement climatique est au cœur des préoccupations mondiales, le rôle des mairies dans les infrastructures publiques est primordial. L'entretien des cimetières en fait partie.

Ce défi constitue une suite logique à l'abandon progressif et obligatoire des produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics dont les collectivités ont la gestion. Si le passage au zéro pesticide dans les cimetières est un défi, c'est avant tout l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature au cœur de nos communes, riche de biodiversité et bénéfique à tous grâce aux services qu'elle nous rend.

Comment se tourner vers un cimetière zéro-phyto ?

- Avec la technique de l'enherbement

Elle consiste à semer ou laisser pousser une ou plusieurs espèces de plantes, dans les allées et les petits espaces entre les tombes. Cette technique simplifie l'entretien : une simple tonte suffit.

Elle permet aussi de réduire les surfaces de sol à nu, ce qui évite les risques d'érosion, améliore la filtration et l'infiltration de l'eau et augmente la biodiversité des sols.

- Faire usage du désherbage alternatif

Les grandes allées prévues pour le passage des piétons et des véhicules sont nécessaires à l'utilisation quotidienne du cimetière. Pour entretenir ces chemins sans utiliser de pesticides, il existe le désherbage alternatif. Cette solution permet d'enlever efficacement les mauvaises herbes tout en respectant l'environnement et la biodiversité.





Église ouverte : Inauguration Église Saint Pierre Saint Paul

**Samedi 3 mai 2025,
l'église Saint-Pierre et
Saint-Paul
a officiellement rejoint le
réseau Églises Ouvertes !**

Pour l'événement, de nombreuses personnes étaient présentes, dont l'Abbé Bertrand LENER, Mme le Maire, Elizabeth BOULET, tous les bénévoles mobilisés ainsi que la chorale paroissiale qui a accompagné ce moment mémorable avec beaucoup de talent.

Ce joyau d'art déco incontournable, accessible à tous, accueille le visiteur dans une ambiance soignée et accueillante.

À découvrir sur place :

- Les vitraux de 1960, en dialogue entre Ancien et Nouveau Testament mis en valeur grâce au travail des bénévoles qui ont réalisé un panneau sous chaque verrière
- Une exceptionnelle toile marouflée dans le chœur
- Et bien d'autres histoires à explorer grâce aux outils de visite et QR-codes mis en place !

En rejoignant le réseau, Méteren devient l'un des 539 lieux ouverts en Europe aux côtés de ceux de Belgique, Pays-Bas, Suède et du Grand-Duché du Luxembourg.

Une aventure collective pour faire vivre le patrimoine autrement !

Pour plus d'informations sur « Églises ouvertes », consulter le site : openchurches.eu





Hop Bus



Prenez Hop Bus depuis Méteren !

Hop Bus, c'est votre nouveau réseau de bus 100% gratuit, 100% facile : à partir du 30 juin, découvrez les navettes électriques urbaines, les lignes interurbaines et les lignes de transport à la demande pour vous déplacer sur le territoire !

La commune desservie par la ligne 2

À Méteren, la commune sera desservie par la ligne interurbaine 2, qui circulera du lundi au samedi. En plus de Méteren, elle traversera les communes de Bailleul et de Steenwerck. Plusieurs arrêts sont situés sur la commune : au niveau de l'aire de covoiturage, du complexe sportif et de la place. Quatre horaires seront proposés le matin et quatre l'après-midi et en soirée.

Le réseau Hop Bus vise notamment à faciliter les déplacements vers les zones d'activités et les gares. Avec la ligne 2, vous pourrez ainsi rejoindre les gares de Steenwerck et de Bailleul ainsi que les points d'intérêt de la ville (collèges, hôpital, commerces...) grâce aux correspondances possibles avec la navette urbaine de Bailleul.

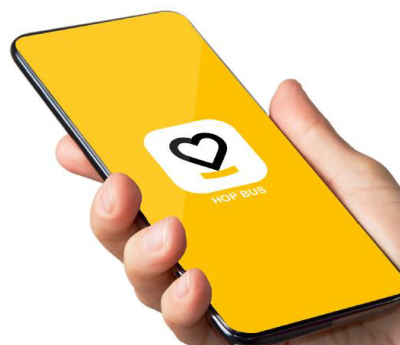
Pour les usagers du train, le réseau Hop Bus vous permettra de faire l'ensemble de votre trajet en transport en commun !

A noter : en raison de travaux effectués cet été, l'arrêt « Eglise » à Steenwerck ne sera pas desservi.

Les + du bus

C'est pratique : finis les problèmes de stationnement, le bus vous permet de faire tout ou partie de vos déplacements du quotidien sans utiliser la voiture.

C'est gratuit et c'est facile : pas besoin de carte ni de titre de transport pour monter à bord, vous pouvez utiliser l'ensemble des services Hop Bus en toute facilité !





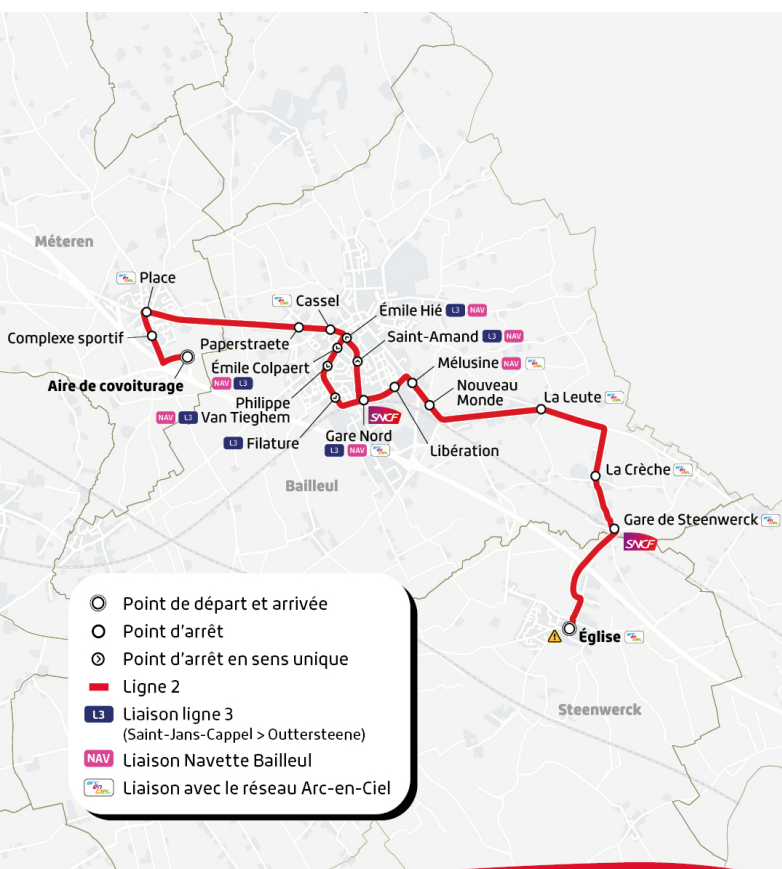
Hop Bus, une nouvelle offre de transport pour le territoire

En plus de la ligne 2, deux autres lignes interurbaines desserviront les communes aux alentours des villes d'Hazebrouck et Bailleul pour offrir des liaisons régulières vers les gares et les zones d'activités :

- La ligne 1 qui traversera les communes de Caëstre, Hondeghe, Hazebrouck, Morbecque et Steenbecque ;
- La ligne 3 qui traversera les communes de Saint-Jans-Cappel, Bailleul, Le Steent'Je et Outtersteene.

Hop Bus, c'est aussi 3 navettes électriques à Bailleul, Hazebrouck et Nieppe et 2 lignes de transport à la demande permettant aux communes du nord du territoire de rejoindre la gare de Cassel-Bavinchove et les zones d'activités.

Vous voulez en savoir plus sur les services Hop Bus ? Vous souhaitez consulter les horaires pour la commune de Méteren ? Rendez-vous sur hopbus.fr ! Suivez également l'actualité du réseau sur les pages Facebook et Instagram « Hop Bus ».



ARRÊTS LIGNE 2

MÉTEREN • BAILLEUL • LA CRÈCHE • STEENWERCK

Aire de covoiturage		
Complexe sportif		MÉTEREN
Place		
Paperstraete		
Cassel		
Émile Colpaert	L3 NAV	
Philippe Van Tieghem	L3 NAV	
Filature	L3	BAILLEUL
Gare Nord	SNCF L3 NAV	
Libération		
Mélusine	NAV	
Nouveau Monde		
La Leute		
La Crèche		
Gare	SNCF	
Église		STEENWERCK

LIGNE 2

MÉTEREN • BAILLEUL • LA CRÈCHE
STEENWERCK

NAV Liaison Navette Bailleul L3 Liaison ligne 3 (St-Jans-Cappel > Outtersteene)
Liaison avec le réseau Arc-en-Ciel



Nouvelle signalétique

L'étang et l'espace sportif ont été équipés d'une nouvelle signalétique reprenant les règles de bon usage des équipements et de respect de tous. Ces lieux appartiennent à tous les habitants et sont mis gratuitement à leur disposition. Merci à tous pour le

soin que vous y apportez et l'utilisation que vous en faites.



Panneau sens interdit Rue Verte

Afin d'assurer la sécurité des usagers, il a été nécessaire d'aménager la circulation des véhicules motorisés au droit de la rue verte à Méteren ainsi qu'à Bailleul.

La commune de Méteren et la commune de Bailleul ont pris chacune un arrêté afin de réglementer la circulation sur cette voirie.

Une interdiction de circulation a été mise en place dans les deux sens de circulation, aux deux entrées et à tout véhicule motorisé. Des panneaux de signalisation routière ont été mis en place à cet effet.

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules communaux, de sécurité, de secours, de ramassage des ordures ménagères, aux engins agricoles et aux cyclistes.



Mis en conformité des passages piétons

Rue de l'Haeghedoorn, la commune a condamné deux emplacements pour accroître la visibilité des passages piétons situés en bas de la rue. D'autres travaux sont prévus dans les prochains jours, à savoir suppression du passage piéton face à l'église, mise en conformité de celui situé face à la mairie et travaux de peinture





Comité des fêtes

La chasse aux œufs

Mercredi 23 avril a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes de Méteren.

107 enfants ont participé à celle-ci. Cette année, le Comité des Fêtes a décidé de rendre la chasse aux œufs interactive !

L'objectif était de résoudre une énigme pour trouver des bornes cachées dans le village, les rejoindre et les valider avec un bracelet connecté.

En parallèle, une activité créative était proposée : les enfants ont pu fabriquer leur propre panier de Pâques avec le matériel mis à leur disposition. À l'issue de cette activité, le jury a désigné trois gagnants par catégorie (1 à 3 ans, 4 à 6 ans et 7 à 12 ans).

En fin d'après-midi, chaque enfant a reçu un goûter ainsi qu'un sachet de chocolats.



Le loto

Le samedi 26 avril, le loto du Comité des fêtes a accueilli 180 participants dans une ambiance conviviale. Petits et grands ont partagé un moment de détente et ont tenté de remporter les nombreux lots sous forme de bons d'achats pour un total de 1700 euros.

Sandwich, croques monsieur et crêpes ont permis à chacun de se restaurer dans la bonne humeur.



À vos agendas !

• La Ducasse et feux d'artifice 12 et 13 juillet 2025

Comme tous les ans, le Comité des fêtes animera Méteren avec la ducasse et ses animations de 14h à 17h, les enfants Méterenois de moins de 12 ans bénéficieront de tickets de manège offerts. Cette distribution aura lieu le samedi 12 juillet de 10h à 12h à la mairie de Méteren.

Les festivités continueront avec la retraite aux flambeaux puis par un magnifique feu d'artifice et enfin le traditionnel bal.

• La brocante du 20 juillet 2025

La brocante aura lieu le dimanche 20 juillet. Le tarif sera le même que l'année dernière, 2€/m avec des emplacements de 6m/9m ou 12m.

Les permanences pour les inscriptions se tiendront à la Mairie de Méteren :

- Le samedi 21 juin de 9h00 à 12h00 réservé uniquement aux méterenois
- Le mercredi 25 juin de 14h30 à 17h00
- Le samedi 28 juin de 9h00 à 12h00



Atout Jeune

Un grand merci pour une belle aventure humaine – « Un village en Flandre »

Les 29, 30 et 31 mai 2025 resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Le spectacle son et lumière « **Un village en Flandre** », présenté à Méteren, a été bien plus qu'un événement culturel : ce fut une véritable aventure humaine.

Derrière chaque scène, chaque costume, chaque lumière, il y avait 286 bénévoles passionnés, des techniciens engagés, des artistes talentueux et une énergie collective hors du commun. Ensemble, nous avons donné vie à l'histoire de notre village, avec émotion, fierté et authenticité.

Un immense **MERCI** à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : aux organisateurs, aux participants, aux habitants de Méteren et aux 2 922 spectateurs venus nombreux. Grâce à vous, ce projet a pris une dimension exceptionnelle.

Cette aventure montre une fois encore que, lorsqu'un village se rassemble autour d'un rêve commun, tout devient possible. À bientôt, peut-être, pour de nouvelles pages à écrire ensemble !





FC Météren

1er mai - Tournoi Jeunes U11 et U13 – FC Météren : Une Journée de Passion et de Fair-Play

Le FC Météren a accueilli avec fierté son traditionnel tournoi de football pour les catégories U11 et U13. Une journée placée sous le signe de la convivialité, de la compétition et surtout de la passion du ballon rond.

Pas moins de 20 équipes venues de toute la région se sont affrontées sur la pelouse du stade municipal. Dès le matin, les jeunes footballeurs ont enchaîné les matchs dans une ambiance chaleureuse, encouragés par leurs familles, entraîneurs et bénévoles du club.

Chez les U11, LOMME DELIVRANCE a su faire preuve de régularité et de détermination pour décrocher la première place. Dans la catégorie U13, HONDEGHEM s'est imposée au terme d'un tournoi très disputé.

Au-delà des résultats, ce tournoi a une fois de plus démontré l'importance de la formation et des valeurs sportives chères au FC Météren : respect, esprit d'équipe et plaisir du jeu.

Le club remercie chaleureusement tous les participants, les éducateurs, les arbitres, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus belle !



Courir au Mont des Cats

L'association Courir au Mont des Cats organise la 23ème édition de la Panoramique du Mont des Cats le dimanche 13 juillet au profit de 3 associations: Encore, Clairefontaine Hazebrouck & Espace Ressources Cancer.



Les inscriptions ont connu un tel succès que les 3 courses sont déjà complètes ! N'hésitez pas à venir encourager les coureurs !

Par ailleurs, vous pouvez encore vous inscrire pour la randonnée qui aura lieu le samedi 12 juillet.

Départ près de la salle des fêtes du Mont des Cats entre 13h00 et 14h00

2 parcours : 7 km ou 15 km

Tarif : 5 euros

Infos et inscriptions sur le site <http://lapanoramiquedumontdescats.weebly.com/>

Foyer rural : Les Crochetines



Le Club «Les Crochetines» participe à l'événement du passage du Tour de France à Météren le 5 juillet. Pleins de belles surprises attendront les visiteurs.... En attendant voici un petit aperçu...





Ecole Fabre d'Eglantine

Ecole Fabre d'Eglantine, maternelle

Dans le cadre de la labellisation E3D de l'école (Ecole en Démarche globale de Développement Durable), nous avons mis en place tout au long de l'année plusieurs actions avec les élèves des classes maternelles :

Comme chaque année, nous poursuivons le projet « jardinage » avec les MS/GS, avec diverses plantations dans le jardin de l'école, réalisation de semis et vente des plants lors d'un marché ouvert aux familles.

Nous avons aussi reçu plusieurs intervenantes dans les classes, plusieurs fois dans l'année :

- deux intervenantes du SMICTOM ont sensibilisé les plus jeunes au tri des déchets et au compostage. Un composteur pédagogique sera prochainement mis en place dans le jardin de l'école.
- Ninon, animatrice d'Ecopousse, a proposé à 3 reprises des activités ludiques et pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux « écogestes » (concernant les économies d'énergies, l'utilisation de l'eau et la mobilité). Chaque semaine, deux élèves sont nommés « gardien des portes » et « gardien de la lumière » dans chaque classe.

Ils sont ainsi invités à réinvestir toutes ces actions avec leur famille à la maison.

Période très riches en événements :

- la fête de l'école le 30 mars sur le thème des comédies musicales
- Aménagement des jeux durant les récréations
- Sortie au cinéma : Jardins enchantés
- Chasse aux œufs (offerts par APE)
- 100ème jour de classe (collections de 100 objets, défis sportifs autour de 100)





C'est sous le signe de l'ESPÉRANCE que nous avons célébré Pâques à l'église de Méteren. Un beau moment de partage avec L'abbé Lener et les parents présents.



Réalisation de semis par les CP-Ce1 : haricots blancs, persil, batavia et cresson.

Sorties des maternelles

Les élèves de maternelles se sont rendus à la ferme du st Adrien à Caëstre. Découverte du potager, de la graine à la plante et ses petites bêtes. Bêcher et planter, ils ont adoré ! Puis direction le musée des abeilles à Neuf-Berquin afin de goûter le chocolat au miel et de découvrir le voyage d'une petite abeille. De belles découvertes !

Une fresque rue des Charmilles !

Magnifique fresque réalisée par les enfants encadrés par deux artistes graffeurs de « TOUTSPRAY » - Dunkerque.



Ecole Sainte Marthe

Grande soirée jeux !

Dans le cadre du projet de l'école, les élèves avaient préparé des jeux en classe. Lors de la soirée expression, ils ont pris un réel plaisir à faire jouer les parents et toutes les familles à des jeux de sociétés connus ou revisités.

Photos jeux de société

En 2ème partie de soirée les CM ont animé un grand jeu interactif :

« le Quizz de Sainte Marthe ». Un vrai succès !

Après être allés aux JO Paralympiques au Stade de France en septembre, les élèves ont pu rencontrer ANTOINE PEREL, para-triathlète, médaillé de bronze au triathlon. Il est venu nous témoigner de son parcours de sportif de haut niveau et nous montrer sa médaille Olympique !

Un riche et bel échange avec tous les élèves de l'école.

Encore BRAVO et MERCI à lui !





Recap' centre de loisirs fevrier et avril 2025

Centre Février 2025.

Le centre de loisirs a accueilli 80 enfants âgés de 2 à 12 ans pendant les vacances d'hiver, sous la supervision de 8 animateurs et 1 directrice. Pendant ces 2 semaines de centre, les enfants se sont transformés en petits détectives et petits scientifiques. Expériences et enquêtes ont rythmés les journées de nos petits génies.

Une pause bien méritée, avec une journée à Loisi-Flandre à Hazebrouck et encore un peu plus de découverte scientifique avec l'intervention « Des Savants Fous »



Centre Avril 2025.

Pendant les vacances de Pâques nous avons accueillis 86 enfants, qui ont pu découvrir l'Art sous différentes formes : activités manuelles, danse, cinéma et poterie.

Merci à l'association « Créa'danse » pour les initiations danse, la « Clairvoie », « Mélimélo d'argile » pour la poterie et l'association les « Crochettines » pour l'atelier ponpons.

Les enfants ont aussi pu aller découvrir le spectacle « Trois, quatre... » au Centre André Malraux.





Premier prix ECOPOUSSE « catégorie vidéo » pour Agathe et Alice,

Élèves en CM1 à l'école Sainte Marthe

Du Cp au CM2 les élèves ont bénéficié de 3 ateliers de sensibilisation aux éco gestes en lien avec les énergies renouvelables, la mobilité et le changement climatique.

Un concours organisé par Territoire Énergie Flandre en lien avec la communauté de communes a été proposé aux élèves.

Agathe et Alice ont réalisé une vidéo de sensibilisation pour économiser une ressource naturelle : l'eau.

Leur vidéo a obtenu le premier prix de leur catégorie !

BRAVO à elles !



Ci-joint le lien et le QRcode renvoyant à la vidéo.

<https://concours.actee-ecopousse.fr/realisations/ecole-primaire-privee-sainte-marthe-meteren-59270-mme-legrand-willefert-agathe-godin-alice/>

Ci-après le discours d'Agathe et Alice avant de recevoir leur prix :

« Tout a commencé quand Mme Ninon est venue à l'école pour la première fois. Elle nous a parlé d'écologie. Elle nous a aussi parlé d'un concours (ce n'est pas la mer à boire) ! Ça nous a donné envie de relever le défi car, quand elle est repartie, on a tout de suite su qu'il fallait nous mettre en action !!! On en a parlé à nos parents et ils étaient d'accord. Agathe m'a invitée chez elle pour filmer notre vidéo. Ça nous a pris du temps car la petite sœur d'Agathe n'arrêtait pas de se mettre sur la vidéo !!! On a recommencé au moins 1 000 fois (bon, on exagère un peu). Après le montage, on a tout de suite envoyé la vidéo. Voilà ça s'est passé comme cela. »

Agathe et Alice





Tout se recycle ! Le Pissenlit Les racines, les feuilles, les fleurs

DANS LE PISSENLIT, TOUT EST BON ! Récoltez les pissenlits épanouis dans des endroits propres et préservés au maximum de la pollution.

Les RACINES

Un bon café à la saveur de chicorée, un bon « succédané » de café réalisé avec des racines de pissenlit
Lavez soigneusement les racines de pissenlit, coupez-les en petits morceaux, faites-les griller dans une poêle. Devenus marron foncé, réduisez-les en poudre, utilisez cette poudre comme n'importe quel café.
Vous obtiendrez un meilleur café si les racines sont récoltées au printemps en raison de la montée de la sève !!

Comment nettoyer sans polluer ? Percarbonate de sodium



Précautions :

Lire attentivement l'étiquette présente sur le contenant avant utilisation.

Porter des gants de ménage pour mettre au point ou appliquer les

recettes. Lire précisément les concentrations à mettre en œuvre pour les différents cas d'emploi

Non bioaccumulable, son impact sur l'environnement est réduit. Il est fabriqué à partir de matières premières naturelles : eau, sel, craie... Peu de produits ménagers possèdent autant de propriétés et de possibilités d'utilisations.

Il peut remplacer l'eau de javel dans la plupart de ses applications. Une fois dissout dans l'eau il se décompose :
. Carbonate de sodium : agent de surface tensioactif . Eau oxygénée : blanchissant à base d'oxygène.

Excellent détachant :

Excellent détachant : Le percarbonate délivre de l'oxygène et agit comme détachant pour dissoudre entièrement toutes



Les FEUILLES

Les pissenlits nous régaleront crus en salade accompagnée de lardons ou cuits en omelette ou en potage.

Les FLEURS

Attention au abus !

Faites macérer durant 1 mois, la valeur d'un mug de belles grosses fleurs jaunes dans un litre de vin blanc de qualité puis bouchez la bouteille.

Au bout du temps de macération, vous pourrez le filtrer puis dégustez ce vin blanc de pissenlit frais.

Confiture de pissenlit

Passer les fleurs sous l'eau (environ 300) en ôtant le pédoncule (partie verte à la base de la fleur) puis laissez-les sécher au soleil. Versez dans une bassine 1,5 litre d'eau, y ajouter les fleurs (bien immergées dans le liquide), orange x2 et citron x2 et faire cuire pendant au minimum 1h. Filtrez le jus obtenu, ajouter le sucre et la gousse de vanille. Laissez cuire 45 min, une fois la confiture prise, versez-la dans des pots puis laissez refroidir et dégustez !

sortes de taches tenaces tel que le thé, le café, le vin rouge, l'herbe, les taches de fruits, de transpiration ou aussi de sang.

Il peut remplacer l'eau de javel dans la plupart de ses applications. Une fois dissout dans l'eau il se décompose :

. Carbonate de sodium : agent de surface tensioactif
. Eau oxygénée : blanchissant à base d'oxygène.

A titre d'exemples :

Dégraissage des hottes. Nettoyage du four, des casseroles des théières, des bouilloires. Nettoyage des rideaux de douche. Déboucheur des canalisations.

Excellent blanchissant

Le percarbonate est idéal pour préserver de façon naturelle la blancheur de votre linge même après de nombreux lavages.

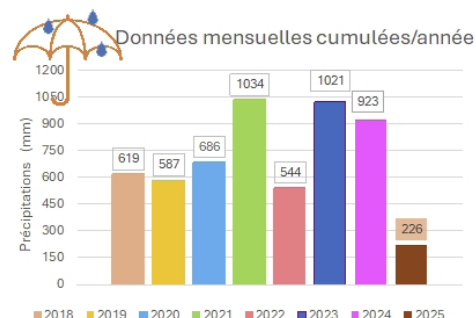
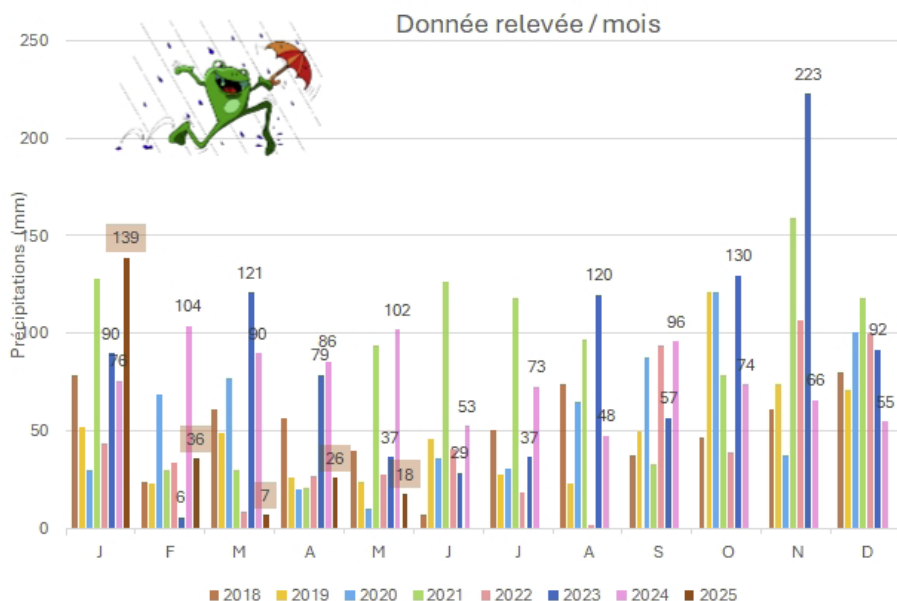
Blanchissant et nettoyant du linge Idéal pour redonner à votre torchon sa blancheur pour redonner à votre torchon sa blancheur d'origine ! Ne pas hésiter à laisser tremper une nuit si nécessaire.





Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponseel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.



MAIRIE ET AGENCE POSTALE JOURS DE FERMETURE ÉTÉ 2025



Cet été, la Mairie et
l'Agence Postale
seront fermées
les samedis suivants :

- 19 juillet
- 26 juillet
- 2 août
- 9 août
- 16 août





les journées de l'été

DU 28 JUIN AU 13 JUILLET

2025

28
JUN

La Roulotte Ruche

Artistes de rue
& animations

Étang des 4 fils
Aymon
Dès 12h

5
JUILLET

Tour de France

Animations
& spectacles

Place César
Herremann
Dès 12h

12
JUILLET

Grand jeu

Parcours
& chasse au
trésor géante

Parvis de la salle
des fêtes
Dès 18h

13
JUILLET

Fête nationale

Concert
& feu d'artifice

Parvis de la salle
des fêtes
Dès 19h



À chaque soirée

Musique, buvette, restauration & convivialité !

GRATUIT - TOUT PUBLIC